

Fiche de souhait de réservation ALSH



Du 10 au 21 Avril 2017

Direction de l'Education
 Pôle accueil/inscriptions
 Mairie d'Orléans
 ☎ : 02.38.79.29.73 -74 ou 77
 Fax : 02.38.79.20.17
 Mail : alsh@orleans-metropole.fr
 Site : www.orleans-metropole.fr

Cadre réservé au service
 (Réfèrent)

Famille N°.....

Nom.....

Ecole.....

Date et heure de retour de la
 Fiche
/.....h.....

Un accusé réception de la
 demande sera remis aux familles

Avant toute demande il est
 impératif d'avoir complété et
 remis le dossier administratif
 unique complet 2016-2017

Ce document est à remettre
 au réfèrent périscolaire de
 l'école
 du 27 février au 10 mars 2017

Les fiches des enfants non
 scolarisés dans une école
 publique Orléanaise, pourront
 être déposées au service Accueil
 /inscription.

Toutes les demandes transmises
 hors délai ne seront examinées
 que dans la limite des places
 disponibles.

VACANCES DE PRINTEMPS 2017

Nom de l'enfant	Prénom	Péricentre	Centre	Classe

semaine 15

Veuillez entourer les dates souhaitées

semaine 16

L	M	M	J	V
10	11	12	13	14

L	M	M	J	V
(Férié)	18	19	20	21

Les péricentres et les centres ouverts

Séquoias : André Dessaux – Jean Zay – Nécotin- Maxime Perrard
 Château : Pierre Segelle – Jean Mermoz – Marie Stuart – Capucins

Sapins : Louis Guiloux – Diderot
 Châtelet : directement sur le centre

Rappel : En cas de demandes de réservations trop nombreuses, celles-ci seront examinées par une commission d'attribution suivant les critères de priorité indiqués dans le règlement intérieur des Accueils de Loisirs Sans Hébergement (ALSH).

La décision de la commission d'attribution vous sera communiquée par courrier. Toute réponse favorable vaut validation de la réservation. **Pensez à actualiser votre dossier (assurance, justificatifs d'activité...).**

Toute demande d'annulation quel que soit le motif donnera lieu à une facturation sur la base de 50% du tarif applicable à la famille. Toute absence injustifiée sera facturée sur la base du tarif de la famille. Exception faite avec un certificat médical.

Je certifie l'exactitude des renseignements portés sur cette présente fiche
 et confirme avoir pris connaissance du règlement des accueils de loisirs.

Orléans le..... Signature obligatoire :

